

Type de document :	Projet de modifications
N° du document :	12-602
Objet :	Projet de modifications sur les <i>Émetteurs assujettis dans certaines autres autorités législatives canadiennes qui sont réputés être des émetteurs assujettis au Nouveau-Brunswick</i>
Date de publication :	Le 11 janvier 2008
Entrée en vigueur :	Le 24 septembre 2007

**Modification à
l'Instruction générale locale 12-602**

Émetteurs assujettis dans certaines autres autorités législatives canadiennes qui sont réputés être des émetteurs assujettis au Nouveau-Brunswick

1. **L'Instruction générale locale 12-602 *Émetteurs assujettis dans certaines autres autorités législatives canadiennes qui sont réputés être des émetteurs assujettis au Nouveau-Brunswick* est modifiée par le Projet de modification.**
2. **Le titre est modifié par la suppression de « qui sont réputés être » et son remplacement par « qui sont désignés comme étant ».**
3. **Le préambule qui précède l'article 1 est modifié**
 - (a) **par la suppression de toutes les occurrences de « paragraphe 96(1) » et son remplacement par « paragraphe 1.1(2) » ;**
 - (b) **par la suppression de « la Loi » et son remplacement par « la Loi sur les valeurs mobilières du Nouveau Brunswick (Loi) ».**
4. **Le paragraphe 1 est modifié**
 - (a) **au paragraphe 1.1 par,**
 - (i) **la suppression de « 1.1 » et son remplacement par « 1(1) » ;**
 - (ii) **la suppression de « paragraphe 96(1) » et son remplacement par « paragraphe 1.1(2) » ;**
 - (iii) **la suppression de « loi sur les valeurs mobilières du Nouveau Brunswick (« Loi ») et son remplacement par « Loi » ;**

- (iv) la suppression de « est réputé être » et son remplacement par « est désigné comme étant »;
- (v) la suppression de « une ordonnance « déclarative » » et son remplacement par « (une ordonnance de désignation) ».

(b) au paragraphe 1.2 par,

- (i) la suppression de « 1.2 » et son remplacement par « 1(2) » ;
- (ii) la suppression de «de l'article 1.1 » et son remplacement par « du paragraphe 1(1) »;
- (iii) la suppression de « les articles 1.3 et 1.4 de la partie 1 ainsi que les parties 3 et 4 » et son remplacement par « les paragraphes 1(3) et 1(4) »;
- (iv) la suppression de « paragraphe 96(1) » et son remplacement par « paragraphe 1.1(2) ».

(c) au paragraphe 1.3 par,

- (i) la suppression de « 1.3 » et son remplacement par « 1(3) » ;
- (ii) la suppression de « paragraphe 96(1) » et son remplacement par « paragraphe 1.1(2) ».

(d) au paragraphe 1.4 par,

- (i) la suppression de « 1.4 » et son remplacement par « 1(4) »;
- (ii) la suppression de « paragraphe 96(1) » et son remplacement par « paragraphe 1.1(2) ».

5. L'article 2 est modifié

(a) au paragraphe 2.1 par,

- (i) la suppression de « 2.1 » et son remplacement par « 2(1) »;
- (ii) la suppression de « paragraphe 96(1) » et son remplacement par « paragraphe 1.1(2) »;
- (iii) la suppression de « une ordonnance déclarative » et son remplacement par « une ordonnance de désignation »;
- (iv) la suppression de « 2.1.2 » et son remplacement par « (b) ».

(b) au paragraphe 2.2 par,

- (i) la suppression de « 2.2 » et son remplacement par « 2(2) » ;**
- (ii) la suppression de «du paragraphe 2.1.2 » et son remplacement par «de l'alinéa 2(1)(b) » ;**
- (iii) la suppression de « « paragraphe 96(1) » et son remplacement par « paragraphe 1.1(2) ».**

6. L'article 3 est modifié

(a) au paragraphe 3.1 par,

- (i) la suppression de « 3.1 » et son remplacement par « 3(1) » ;**
- (ii) la suppression de « paragraphe 96(1) » et son remplacement par « paragraphe 1.1(2) ».**

(b) à l'alinéa 3.1.1 par la suppression de « 3.1.1 » et son remplacement par « (a) ».

(c) à l'alinéa 3.1.2 par la suppression de « 3.1.2 » et son remplacement par « (b) ».

(d) à l'alinéa 3.1.3 par la suppression de « 3.1.3 » et son remplacement par « (c) ».

(e) à l'alinéa 3.1.4 par la suppression de « 3.1.4 » et son remplacement par « (d) ».

(f) à l'alinéa 3.1.5 par,

- (i) la suppression de « 3.1.5 » et son remplacement par « (e) » ;**
- (ii) la suppression de « (a) » et son remplacement par « (i) » ;**
- (iii) la suppression de « (i) » et son remplacement par « (A) » ;**
- (iv) la suppression de « (ii) » et son remplacement par « (B) » ;**
- (v) la suppression de « (b) » et son remplacement par « (ii) ».**

(g) à l'alinéa 3.1.6 par,

- (i) la suppression de « 3.1.6 » et son remplacement par « (f) » ;**

(ii) la suppression de « (a) » et son remplacement par « (i) » ;

(iii) la suppression de « (b) » et son remplacement par « (ii) ».

(h) à l'alinéa 3.1.7 par la suppression de « 3.1.7 » et son remplacement par « (g) ».

(i) à l'alinéa 3.1.8 par la suppression de « 3.1.8 » et son remplacement par « (h) ».

(j) à l'alinéa 3.1.9 par la suppression de « 3.1.9 » et son remplacement par « (i) ».

7. L'article 4 est modifié

(a) par la suppression de « 4.1 »;

(b) par la suppression de « une ordonnance déclarative » et son remplacement par « une ordonnance de désignation ».

8. L'article 5 est modifié par la suppression de « 5.1 ».

9. Nomenclature « A » – Instruction générale locale 12-602 est modifiée

(a) à l'alinéa « 1) c) » par la suppression de « est réputé être » et son remplacement par « est désigné comme étant »;

(b) à l'alinéa « 1) d) », par la suppression de « 133, rue Prince William, bureau 606 » et son remplacement par « 85, rue Charlotte, bureau 300 » et, par la suppression de « E2L 2B5 » et son remplacement par « E2L 2J2 ».

10. Le présent projet de modifications entre en vigueur le 24 septembre 2007.